

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3466 - LUNDI 8 AVRIL 2019

COOPÉRATION

La RDC renoue avec le FMI

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et Christine Lagarde, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), ont convenu, le 5 mars au siège de l'institution financière internationale, à Washington, de la reprise de la coopération entre les deux parties, suspendue depuis 2012. D'après Christine Lagarde, une équipe d'experts de son organisation sera à pied d'œuvre dès ce 8 avril afin de travailler sur place avec le ministre des Finances et certains conseillers du chef de l'État congolais sur les contours de la relance dudit partenariat qui passe par un audit général de l'économie congolaise. D'où ces officiels congolais sont-ils astreints à prolonger leur séjour aux Etats-Unis.

Page 3



Félix Tshisekedi posant avec Christine Lagarde à Washington



Jeanine Mabunda

ENJEUX POLITIQUES

Jeanine Mabunda pressentie au perchoir de l'Assemblée nationale

Le PPRD, parti phare du Front commun pour le Congo dont l'ancien chef de l'État, Joseph Kabila, est l'autorité morale, vient, contre toute attente, de jeter son dévolu sur une femme pour présider aux destinées de l'Assemblée nationale. Son nom : Jeanine Mabunda. C'est le secrétaire permanent de ce parti, Emmanuel Ramazani Shadary, qui a livré l'information le 5 avril. Ancien cadre de la Banque centrale

du Congo, la candidate du PPRD à la présidence de la chambre basse du parlement a successivement occupé les postes de directrice générale du Fonds de promotion de l'industrie et de ministre du Portefeuille avant d'être nommée conseillère spéciale à la présidence en charge de la lutte contre les violences sexuelles.

Page 2

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Roger Nsingi arrêté pour détournement de six véhicules officiels

L'ex-président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Roger Nsingi, a été cueilli nuitamment, le vendredi dernier, à son domicile comme un vulgaire malfrat par les éléments de la Police nationale et conduit à leur commissariat provincial à cause de six véhicules affectés au fonctionnement de l'institution qu'il aurait détournés. Pour l'instant, l'intéressé se trouve en garde à vue, en attendant l'ouverture d'un dossier judiciaire à sa charge. Le commissaire de la Police nationale de la ville de Kinshasa souligne que l'incriminé doit répondre de « ses actes » avec obligation de restituer les six véhicules de l'État congolais avant d'espérer une quelconque libération.

Page 4



Roger Nsingi

HAUT-KATANGA

Une association réclame des enquêtes sur un prétendu recrutement des miliciens

L'organisation non gouvernementale (ONG) Justicia ASBL, que dirige Me Timothée Mbuya, a alerté, le 3 avril, sur la formation d'une nouvelle milice et le recrutement des miliciens dans les territoires de Kabongo, Malemba Nkulu et Mitwaba.

Le nouveau mouvement en préparation dans le Haut-Katanga, a indiqué Justicia ASBL, serait l'œuvre de l'ancien chef de guerre, Gédéon Kyungu. Ce dernier qui s'est évadé a été condamné à la peine de mort en 2010 pour crimes contre l'humanité, mouvement insurrectionnel et terrorisme, apprend-on. Aussi l'ONG exhorte-t-elle la justice congolaise à enquêter sur ces allégations car, pour elle, cet ancien seigneur de guerre devrait retourner en prison.

Page 5

PARLEMENT

Jeanine Mabunda pressentie à la tête de l'Assemblée nationale

L'ancien cadre de la Banque centrale du Congo et ministre du Portefeuille est la candidate du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) à la présidence de la chambre basse. Elle jouit de la pleine confiance de l'autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC), l'ancien président Joseph Kabila, qui a donné son quitus à sa candidature.

L'heure est aux tractations en vue de la composition et de l'installation du bureau définitif de l'Assemblée nationale. En attendant qu'un consensus se dégage entre l'opposition et la majorité sur la répartition des postes au sein de l'institution, le FCC, par le biais du PPRD, vient d'annoncer les couleurs en avançant déjà le nom de sa candidate à la présidence de la chambre basse. Ce parti-phare du FCC, dont l'ancien chef de l'Etat, Joseph Kabila, est l'autorité morale, vient contre toute attente de jeter son dévolu sur une femme pour présider aux destinées de l'Assemblée nationale : Jeanine Mabunda. C'est le secrétaire permanent du PPRD, Emmanuel Ramazani Shadary, qui a livré l'information, le 5 avril.

Un signal fort dans le combat pour la parité

Jusqu'à présent, les réactions enregistrées dans les milieux politiques trouvent judicieux le choix opéré par l'autorité morale du FCC. Au niveau de ce regroupement politique, l'optimisme est de mise surtout au regard de la configuration actuelle de l'hémicycle, majoritairement FCC avec le PPRD comme le seul parti politique ayant aligné le plus grand nombre de députés nationaux (cent seize au total). D'où les as-

surances des responsables de cette formation politique de voir leur candidate passer sans anicroches.

Le vote, dans ces conditions, risque d'être assimilé à une pure formalité, Jeanine Mabunda étant, d'ores et déjà, sûre de l'emporter sans grande peine face à des concurrents réduits à la simple figuration. En tout cas, pour maints observateurs, l'avènement d'une femme à la tête de la chambre basse du parlement est à décrypter comme un signal fort dans le combat pour la parité Homme-Femme mené au niveau institutionnel où la gent féminine est souvent reléguée aux postes secondaires. En effet, pendant les deux premières législatures de la troisième République, seuls les hommes ont dirigé la chambre basse du parlement. Jeanine Mabunda, si jamais elle était élue à la présidence de l'institution, sera la première Congolaise à atteindre ce niveau de responsabilités. Son élection, pense-t-on, pourrait enclencher un déclin dans l'optique du renouvellement de la classe politique.

Ancien cadre de la Banque centrale du Congo, Jeannine Mabunda Lioko a successivement occupé les postes de directrice générale du Fonds de promotion de l'industrie



Jeanine Mabunda

et de ministre du Portefeuille, avant d'être nommée par l'ex-président, Joseph Kabila, conseillère spéciale en charge de la lutte contre les violences sexuelles. Elle a également dirigé la Ligue des femmes du PPRD. Tous ceux qui la connaissent s'accordent sur ses atouts intellectuels et sur sa probité morale.

Notons, par ailleurs, que sa désignation comme candidate du PPRD à la présidence de l'Assemblée nationale entre en ligne droite des discussions, assorties de concessions mutuelles, que le FCC et le Cap pour le changement (Cach) ont entamées depuis quelques temps. Il en découle que le Cach devrait prendre la pre-

mière vice-présidence avec Jean Marc Kabund, l'actuel président intérimaire de l'Union pour la démocratie et le progrès social, dont le nom circule. D'autres discussions se poursuivraient encore pour la répartition des provinces à gérer et pour la composition du futur gouvernement, apprend-on.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

La RDC renoue avec le FMI

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et Christine Lagarde, la directrice générale de l'institution de Bretton Woods, ont convenu, le 5 mars au siège de cette institution, à Washington, de la reprise des relations entre les deux parties, suspendues depuis 2012.

La République démocratique du Congo (RDC) et le Fonds monétaire international (FMI) ont convenu de faire table rase du passé tumultueux ayant caractérisé leurs rapports pour repartir sur des bases nouvelles. C'est en tout cas ce qui ressort de l'entretien que le chef de l'Etat a eu, le 5 avril, à Washington DC, avec Christine Lagarde, la patronne du FMI. Une rencontre pleine de promesses qui augure un nouveau partenariat économique dans l'intérêt des deux parties. Il s'agit ici, comme l'a indiqué Christine Lagarde, « de travailler ensemble à l'amélioration de la situation économique de la RDC et à la situation de la population ».

Toutefois, il y a un préalable important sur lequel l'institution financière internationale ne transige pas, et qui est censé conditionner le reste du processus. Il s'agit de l'audit de l'économie de la RDC qui permettra au FMI d'avoir un aperçu général par rapport aux domaines qui requièrent son intervention. « Nous n'avons pas encore fait de revue commune de l'économie du Congo. On va commen-



Félix Tshisekedi posant avec Christine Lagarde, à Washington DC

cer par remonter les manches, se mettre au travail et déterminer la situation économique ensemble pour faire ce qu'on appelle, en langage FMI, un article 4, c'est-à-dire un audit de l'économie de la RDC

qui va nous permettre de savoir où sont les forces et les faiblesses, où les politiques budgétaires peuvent être améliorées, où la situation peut être améliorée sur la protection sociale de la population et on donne-

ra les questions appropriées à Monsieur le président et à son gouvernement », a expliqué la responsable du FMI.

Toutefois, cela n'est qu'un détail administratif qui, somme toute, n'occulte guère la volon-

té affichée par les deux parties de renouer rapidement leur collaboration, en mettant en place le partenariat économique tant attendu. D'après Christine Lagarde, une équipe d'experts de son organisation sera déjà à pied d'œuvre dès ce 8 avril, afin de travailler avec le ministre des Finances et certains conseillers du chef de l'Etat congolais, obligés de prolonger leur séjour aux Etats-Unis afin de peaufiner les contours de ce partenariat. « Ensuite, on verra si on peut ou on doit financièrement, à la demande de Monsieur le président et de son gouvernement, aider sous forme de programme. On n'a pas besoin de programme pour se mettre au travail », avait réagi à ce propos la directrice du FMI.

Pour rappel, c'est depuis décembre 2012 que cette institution a suspendu sa coopération avec la RDC, suite à l'absence de transparence dans un contrat minier passé entre la Gécamines et Straker international, un groupe américain domicilié dans les îles vierges.

Alain Diasso

DÉCRISPATION DANS LE SECTEUR MÉDIATIQUE

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique écrit à Vital Kamerhe

L'association de promotion et de défense de la liberté de la presse attend, du directeur de cabinet du chef de l'Etat, son implication personnelle pour la libération d'un journaliste arrêté au Kindu, dans le Maniema, et la réhabilitation de trois employés de la chaîne publique, la Radio télévision nationale congolaise (RTNC).

Décrispation dans le secteur médiatique : l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique écrit à Vital Kamerhe

L'association de promotion et de défense de la liberté de la presse attend, du directeur de cabinet du chef de l'Etat, son implication personnelle pour la libération d'un journaliste arrêté au Kindu, dans le Maniema, et la réhabilitation de trois employés de la chaîne publique, la Radio télévision nationale congolaise (RTNC).

Le comité exécutif de l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a, en effet, exhorté le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, à demander aux responsables de RTNC de réhabiliter, sans conditions, Lelo Nzuzi, Syande Emaka et Benjamin Okakesema, respectivement journaliste, cameraman et monteur dans ce média public.

Il a expliqué que ces professionnels de l'information ont été révoqués, le 22 août 2018, dans la plus grande irrégularité, par le directeur général de la RTNC, Ernest Kabila. Il leur avait été reproché d'avoir effectué un reportage, du reste non diffusé par le média public, sur une manifestation organisée par le responsable du Front de libération nationale du Congo (FLNC), Elie Kapend. Celui-ci, rappelons-le, avait



Une marche pacifique organisée par Olpa à Kinshasa

donné un ultimatum de cinq jours au président de la République de l'époque, Joseph Kabila, pour quitter le pouvoir, annonçant le début d'une transition politique sous sa direction, avant la tenue des élections du 30 décembre 2018. Cette déclaration, note Olpa, avait occasionné son arrestation et sa détention au Centre pénitentiaire

de rééducation de Kinshasa. Il a recouvré sa liberté, le 8 mars dernier, à la suite de la grâce présidentielle accordée par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. « Depuis lors, les journalistes Lelo Nzuzi, Syande Emaka et Benjamin Okakesema ont été contraints au chômage alors que Elie Kapend a bénéficié des me-

asures de décrispation. Il est donc logique que ces journalistes soient réhabilités dans leurs fonctions », a souligné cette association, dans sa lettre du 4 avril signée par son secrétaire exécutif, Kabongo Mbuyi.

Olpa épingle également le cas de la détention, à la prison centrale de Kindu, dans le Maniema, de Franck

Elameji Watshilobo, ancien journaliste à Radiotélévision Kindu Maniema (RTKM). A en croire cette organisation, ce journaliste avait été condamné en appel à cinq ans d'emprisonnement par le tribunal de grande instance de Kindu, le 19 octobre 2018, en violation de la loi, alors qu'au premier degré, le tribunal l'avait condamné à six mois d'emprisonnement pour imputations dommageables à l'endroit de l'ex-sénateur et propriétaire de la RTKM, Ngongo Luwowo.

Le seul tort du journaliste, soutient Olpa, est d'avoir tenu un point de presse en décembre 2017 à Kindu, démentant les allégations d'attaques contre RTKM et la disparition du journaliste Mila Dipenge. « De ce qui précède, Franck Elameji Watshilobo peut être considéré comme un prisonnier d'opinions et d'office bénéficiaire des mesures de décrispation politique prises par le chef de l'Etat », se convainc cette association. C'est ainsi qu'elle demande au directeur de cabinet du président de la République de s'impliquer personnellement pour la réhabilitation de ces journalistes de la RTNC/Kinshasa et la remise en liberté du journaliste de la RTKM.

Lucien Dianzenza

INSTITUTIONS

Installation du bureau provisoire du Sénat

La structure, installée le 5 avril, sera présidée par le doyen d'âge des sénateurs, Mambaleo Mughuba Intunda Milamba, secondé par Victorine Lwese et Marie Josée Kamitatu, les plus jeunes sénatrices élues.

Après l'élection au second degré des sénateurs, le 15 mars dernier, la session extraordinaire de la chambre haute du parlement a été ouverte, 5 avril, avec l'installation du bureau provisoire. Durant la cérémonie présidée par le secrétariat général de l'administration du Sénat, les élus dans les vingt-quatre provinces sur les vingt-six que compte la République démocratique du Congo, où les élections ont été organisées, ont identifié le plus âgé d'entre eux et les deux moins âgés, conformément à l'article 114 de la Constitution et l'article 224 de la loi électorale.

Mambaleo Mughuba Intunda Milamba, de l'Union pour la nation congolaise, 83 ans et élu de la province du Nord-Kivu, a été désigné comme président du bureau provisoire. Il sera secondé par les deux plus jeunes élues, à savoir Victorine Lwese (30 ans, indépendante), et Marie Josée

Kamitatu (31 ans, élue pour le compte du G7). Cependant, les deux benjamines du Sénat n'ont pas été bien accueillies par leurs pairs dont beaucoup ont émis des doutes sur leur âge, soupçonnant un tripatouillage avec la complicité de la Commission électorale nationale indépendante, sommée de revisiter les dossiers des incriminées.

Ce bureau provisoire a pour missions la validation des mandats des sénateurs nouvellement élus, la rédaction du règlement intérieur de la chambre haute du parlement ainsi que l'organisation de l'élection du bureau définitif. Il est à noter que le nombre de sénateurs, initialement fixé à cent huit pour la dernière législature, est passé actuellement à cent neuf. « Joseph Kabila, sénateur à vie, augmente le nombre de sièges qui passe de cent huit à cent neuf », a expliqué le secrétaire général de l'administration du Sénat.

Notons que ce Sénat est composé en majorité par des élus du camp de l'ex-président, Joseph Kabila. Huit sénateurs seulement ayant siégé à la chambre haute sous la présidence de Léon Kengo wa Dondo ont été réélus.

Mélanie Batata (stagiaire)

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

Roger Nsingi arrêté pour détournement des véhicules officiels

La Police nationale de la ville province de Kinshasa a annoncé, le 5 avril, l'interpellation de l'ancien président de l'assemblée locale, accusé de détournement de six Jeeps 4X4 affectées au fonctionnement de cet organe délibérant de la ville capitale.

L'ancien président de l'assemblée provinciale de Kinshasa, Roger Nsingi, se trouve depuis, le 5 avril, en détention au cachot du Commissariat provincial de la police. C'est le commissaire provincial, le général Sylvano Kasongo, qui s'est chargé de cette arrestation opérée nuitamment, selon des sources.

L'incriminé a été cueilli à son domicile aux petites heures par des agents de la police, avant d'être immédiatement placé en détention. D'après la police, il lui est reproché d'avoir détourné six jeeps 4X4 destinées à l'Assemblée provinciale de Kinshasa. Ces véhicules officiels avaient curieusement pris la destination du domicile de l'ancien président. L'homme avait fait la sourde oreille à l'ultimatum de quarante-huit heures qui lui a été lancé par son successeur qui a finalement requis les services de la police. « Sur six véhicules, il en a remis deux et il en reste quatre. Cela doit donner des leçons à tous les autres qui détiennent les biens de l'Etat. Ils doivent les rendre », a indiqué à la presse le général Sylvano Kasongo.

La libération de l'infortuné, a-t-il ajouté, reste



Roger Nsingi

conditionnée par la restitution de ces quatre autres véhicules. Selon des indiscrétions, ceux-ci auraient pris la direction de son village natal, dans le Kongo central. « Au cas contraire, il sera retenu au parquet. Nous l'avions contacté bien avant pour qu'il les rende mais il avait refusé. Voilà pourquoi il a fallu maintenant un mandat de perquisition », a confié le général, dépité par cet incivisme. Rappelons que l'ancien président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa a été déchu de ce poste le 5 octobre 2017, par les députés provinciaux qui lui reprochaient une opacité dans la gestion financière de l'institution. Pour l'instant, l'intéressé se trouve en garde à vue, en attendant l'ouverture d'un dossier judiciaire à sa charge.

Alain Diasso

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE









L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

HAUT-KATANGA

Une association réclame des enquêtes sur un prétendu recrutement des miliciens

L'organisation non gouvernementale (ONG) Justicia Asbl, que dirige Me Timothée Mbuya, a alerté, le 3 avril, sur la formation d'une nouvelle milice et le recrutement des miliciens dans les territoires de Kabongo, Malemba Nkulu et Mitwaba.

Le nouveau mouvement en préparation dans le Haut-Katanga, a indiqué Justicia Asbl, est l'oeuvre de l'ancien chef de guerre, Gédéon Kyungu. Ce dernier qui s'est évadé, rappelle cette association, a été condamné à la peine de mort en 2010 pour crimes contre l'humanité, mouvement insurrectionnel et terrorisme. Aussi appelle-t-elle la justice congolaise à enquêter sur ces allégations car, pour elle, cet ancien chef de guerre devrait retourner en prison.

«Toutes ces personnes sont effectivement en train d'alimenter pas seulement les groupes de bandits à Lubumbashi mais également, ils sont par-ci par-là à travers la province en train de suivre qui une formation ici, qui une

formation là-bas », a souligné le directeur exécutif de Justicia Asbl. « Pour nous, Gédéon devrait donc être immédiatement arrêté pour éviter que la province ou le pays ne retombe dans une insécurité généralisée », a-t-il poursuivi.

Approché par Radiookapi.net, le Mouvement des indépendants africains, parti politique de Gédéon Kyungu, rejette, de son côté, ces accusations et invite à privilégier la paix. « Gédéon n'a pas été autorisé de faire des sorties de sa maison. Tandis que les opérations qu'ils évoquent se passent à Kabongo ou dans le Haut Lomami, c'est trop loin de là où se trouve Gédéon. Gédéon est à Lubumbashi », a expliqué le chargé à la communication de cette formation politique.

Qui a bu, boira

Arrêté, condamné et incarcéré après un procès médiatisé au tribunal de Kipushi, c'est par une évasion spectaculaire en septembre



Me Timothée Mbuya, lors d'une conférence de presse à Kinshasa/Adia

2011 de la prison de Kasapa, à Lubumbashi, que Gédéon Kyungu avait recouvré la liberté. Son retour en grâce à Lubumbashi, sous forme de reddition et soutenu par Jean-Claude Kazembe Mu-

sonda, ex-gouverneur du Haut-Katanga, a été, selon certains observateurs, l'un des événements marquants de l'année 2016.

Mais déjà, après son éviction, Gédéon Kyungu s'était

réinstallé dans le territoire de Mitwaba où il s'est réorganisé. Aussi, après sa reddition, certains acteurs de la vie politique, dont le gouverneur de la province de l'époque et des observateurs, avaient salué cet acte et pensé « qu'on pouvait faire la paix sans effusion de sang ». Pendant ce temps, une autre opinion recommandait plutôt aux autorités congolaises d'emprisonner ce chef milicien afin qu'il purge sa peine, parce que reconnu coupable des crimes contre l'humanité par le tribunal militaire de garnison du Haut-Katanga. Ces allégations sur le nouveau recrutement des miliciens, imputé à Gédéon Kyungu, remettent donc sur la sellette la question de la sécurité dans cette province ainsi que sur l'abandon des charges qui pèsent sur des prisonniers qui se soustraient à la justice, notamment par la fuite.

Lucien Dianzenza

ART ET SOCIÉTÉ

Kinshasa réfléchit sur le lancement d'une nouvelle école de design

La perspective sera développée dans le cadre du symposium que va abriter la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), du 6 au 9 avril, entre l'Académie des Beaux-Arts (ABA) et Kin ArtStudio (KAS).

Organisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet Spinning triangles ou « Triangles tournoyants » de Savvy contemporary, la rencontre qui commence ce week-end sera suivie de cinq ateliers de design, prévus du 10 au 14 avril, à destination des designers de la ville. Ils étaient à cet effet invités à répondre à des appels à projets en ligne jusqu'au 4 avril à 18h.

En prélude à ces deux moments importants, l'ABA a abrité, les 27 et 28 mars, un premier atelier sous la conduite de l'architecte Van Bo Le-Mentzel. Le sujet abordé, « Divisions et connexions dans l'urbain. Cinq choses à désapprendre de l'architecture moderne », a donné lieu à deux journées d'échanges fructueux avec les étudiants sur la relation entre le design et les pratiques sociales autour de sa « machine à habiter ».

Le projet des Triangles tournoyants de Savvy contemporary se questionne sur la possibilité de conception d'un quotidien qui offre une opportunité d'un futur commun. Le design est apparu comme le domaine le plus

**WAPI BTEYELO YA
BISALELI OYO
EKOKI KOYANOLA
NA MITUNA YA
TANGO YA LELO
EZALI? PE LOLENGE
NINI?**

**TRIANGLES
TOURNOYANTS:
DÉPART POUR UNE
ÉCOLE DE DESIGN
SYMPOSIUM 06.04.-09.04.2019**

06.04.-07.04.2019 15:00-20:00 Académie des Beaux-Arts, Lingwala
08.04.-09.04.2019 16:00-20:00 KinArt Studio, UTEX Africa

FÊTE 06.04.2019
06.04.-07.04.2019 21:00-03:00 Ndaka Ya La Vie est Belle, Matonge

ATELIERS 10.04.-14.04.2019

Jean Paul Sebahayi Uwase. Concevoir pour l'impact. Salle Terminus, 4404 Av. du Parle, Bon Marche
Cheick Diallo. La Rue Comme Laboratoire du Possible. Ndjaku Ya La Vie est Belle, Matonge
Lambert Mousseka. Esprits et Corps-Matères. Espace Masolo, Ndjili
A P P E L. Pose ta candidature (portefolio ou vidéo qui explique ta démarche, vision et motivation personnelle pour l'atelier de ton choix) jusqu'au 04.04.2019 à 18:00, soit par WhatsApp (+243 844 057 412) ou mail (design@savvy-contemporary.com).

**SAVVY CONTEMPORARY
THE LABORATORY OF FORM-IDEAS**

Soutiens par le "Fondac Bauhaus heute" de la Fondation Culturelle Ecclésiastique en Allemagne (Kulturstützung der Bundes)

propice à réaliser cette perspective, entendu que cette pratique guide nos vies quotidiennes à plusieurs niveaux.

En quatre jours, le symposium et les cinq ateliers qui s'ensuivront vont aborder le sujet. La problématique du futur commun à définir autour du design

L'affiche annonce du symposium de Kinshasa a porté Savvy contemporary à « défier et agir contre les forces inhérentes et néocoloniales dans les pratiques, la théorie et l'enseignement du design ».

Le centenaire de la célèbre école de design, le Bauhaus (fondée en 1919 à Weimar, Allemagne) s'est révélé comme

une opportunité d'engagement au début du projet. Savoir qu'au départ, Bauhaus a donné naissance à un langage de forme d'objets quotidiens globalement tenu pour représentatif de la « modernité » tant sur le point de l'architecture, des meubles, de la céramique, le textile, etc. Ce à quoi s'ajoutent son influence, les pédagogies du design dans le monde entier sans cependant, pour la plupart du temps, faire cas de son poids colonial. Savvy contemporary propose une orientation différente et souhaite refonder une école de design.

Kinshasa va donc constituer le point de départ du projet de cette nouvelle école de design qui répond aux attentes actuelles. Savoir qu'ici, l'école va se fondre au concept qui sera développé à partir de l'échange intensif des quatre jours du symposium. Quatre thèmes vont alimenter les dialogues et échanges de pensées ainsi que les pratiques entre différentes générations, régions du monde et expressivités, de Kinshasa et d'ailleurs. Les cinq ateliers prévus du 10 au 14 avril vont donner suite à ces travaux. Le processus enclenché successivement à Dessau et Berlin, en janvier, avant Kinshasa, va donner lieu à un concept d'école de design qui sera développé par les participants aux ateliers et le groupe

de chercheurs sur le design. Il sera aussi, à l'occasion, question de discuter des possibilités de sa réelle existence au long terme, de penser une éventuelle coopération avec des structures existantes, de sa forme et structure. Après l'étape initiale de Kinshasa, Berlin, du 22 juillet au 18 août prochains, et Hong Kong, du 8 au 12 octobre.

Il est à retenir que le projet Spinning triangles porte sur la démarche entreprise depuis huit ans par Savvy contemporary quitte à réfléchir sur la configuration qu'il convient de donner à l'école du Bauhaus devenue centenaire cette année. En sa qualité de « Laboratoire des formes et des idées », il se définit comme « un espace indépendant, non-commercial, pour les créateurs en arts plastiques et vivants et les commissaires d'expositions internationales » de diverses nationalités issues de plusieurs parties de la planète. Créé en 2010 par le commissaire d'expositions Bonaventure Soh Bejeng Ndikung, en Allemagne, plus précisément dans le quartier de Neukölln, à Berlin, Savvy contemporary se considère comme un laboratoire du développement et de l'échange intellectuels, artistiques et culturels des idées.

Nioni Masela



MTN Fondation

Po na yo !

**Nous accompagnons vos projets
d'entrepreneuriat**

- ☑ **64.000.000 FCFA** investis
dans le programme ***Y'ello StartUp***
- ☑ **5 startups** primés

everywhere you go

mtncongo.net



LIBYE

L'ONU maintient la conférence interlibyenne

Les assises se tiendront à la date prévue, notamment du 14 au 16 avril, malgré l'assaut lancé par le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est du pays, pour s'emparer de la capitale Tripoli, a indiqué l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé.

« Nous sommes déterminés à organiser » cette conférence interlibyenne « sauf si des circonstances majeures nous en empêchent », a déclaré l'émissaire de l'ONU, le 6 avril, lors d'une conférence de presse à Tripoli. Il a précisé que la conférence nationale qui doit se tenir sous l'égide des Nations unies à Ghadamès, dans l'ouest de la Libye, est appelée à dresser une « feuille de route » à même de sortir le pays du chaos et d'une crise politique et économique sans précédent, depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. « Les Nations unies vont rester au côté du peuple libyen et nous continuerons à œuvrer pour assurer le succès du processus politique, loin de toute escalade », a-t-il poursuivi, tout en réitérant l'appel du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, « À la désescalade et au retour au processus politique ».

Face au risque d'un nouvel embrasement en Libye, la

communauté internationale a multiplié, ces derniers jours, les appels à l'homme fort de l'est pour que ses troupes cessent leur offensive vers la capitale libyenne, après des combats avec les forces fidèles au gouvernement d'union nationale, intervenus au sud de la ville.

Lors de leur réunion le 5 avril, en France, les ministres des Affaires étrangères des sept pays les plus industrialisés (G7) ont exhorté tous les acteurs à stopper « immédiatement » tous « les mouvements militaires vers Tripoli, qui entravent les perspectives du processus politique mené par les Nations unies ». Les chefs de la diplomatie des Etats-Unis, du Canada, de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, d'Italie et du Japon ont, à l'occasion, souligné qu'« il n'y a pas de solution militaire au conflit libyen ».

Le Conseil de sécurité de l'ONU, convoqué en urgence le même jour, a, de son côté, appelé l'Armée nationale li-

byenne du maréchal Haftar, qui a entrepris de marcher vers la capitale, « à interrompre tous les mouvements militaires », selon l'ambassadeur allemand, Christoph Heusgen.

La Russie a également élevé la voix pour mettre en garde contre une « reprise du bain de sang » et invité à un règlement « pacifique et politique » du conflit. Avant Moscou, Washington, Paris, Londres, Rome et Abou Dhabi ont exhorté les protagonistes libyens à faire baisser les tensions et à trouver une solution politique. Le Canada et la Tunisie, pays voisins de la Libye, ont aussi exprimé leurs inquiétudes.

Des dizaines de combattants pro-Haftar faits prisonniers

L'escalade en Libye a coïncidé avec la visite dans ce pays du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Le 5 avril, au lendemain d'une rencontre à Tripoli avec le chef du Gouvernement d'union nationale (GNA),

Fayez al-Sarraj, il s'est entretenu à Benghazi (est) avec le maréchal Haftar. Les deux autorités rivales - le GNA dans l'ouest, reconnu par la communauté internationale, et l'ANL de Khalifa Haftar dans l'est - se disputent le pouvoir depuis la chute, en 2011, du régime Kadhafi. Et le pays est de nos jours plongé dans le chaos avec la présence de nombreuses milices.

Au terme de sa visite, le chef de l'ONU s'est dit inquiet de la situation qui y prévalait. « Je quitte la Libye avec une profonde inquiétude et un cœur lourd », a-t-il ensuite déclaré à l'aéroport, « espérant toujours possible d'éviter une confrontation sanglante à Tripoli et ses environs ».

Les tensions étaient montées d'un cran en Libye, le 4 avril, lorsque le maréchal Khalifa Haftar avait ordonné à ses troupes d'« avancer » en direction de Tripoli. « L'heure a sonné », avait-t-il dit dans un message audio, promettant d'épargner les civils, les

« institutions de l'Etat » et les ressortissants étrangers.

Devant cette situation, la force de protection de Tripoli, une coalition de milices fidèles au GNA, n'avait pas attendu longtemps pour annoncer une contre-offensive. De puissants groupes armés de la ville occidentale de Misrata s'étaient alors dits « prêts à stopper l'avancée maudite » des pro-Haftar. C'est effectivement ce qu'ils ont fait puisque le jour suivant avant l'aube, et selon des sources de sécurité, ces derniers ont été chassés après un « court accrochage » à un barrage, situé à 27 km à l'ouest de Tripoli tandis que des dizaines de combattants pro-Haftar avaient été faits prisonniers. Notons que le maréchal Khalifa Haftar avait déjà, à plusieurs reprises, exprimé son souhait de marcher sur la capitale, sans toutefois passer à l'acte. En janvier dernier, par exemple, il avait annoncé une opération militaire dans le sud-ouest désertique du pays visant, selon lui, à y éliminer les « groupes terroristes et criminels ».

Nestor N'Gampoula



N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et effi-

caces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

| Classe de véhicule | Tarif par péage |
|----------------------------|-----------------|
| Classe 1 VL | 1 500 XAF |
| Classe 2 4x4 | 2 000 XAF |
| Classe 2b Minibus | 3 000 XAF |
| Classe 3 Autocar | 13 000 XAF |
| Classe 3b Camion 2 essieux | 20 000 XAF |
| Classe 4 Camion 3 essieux | 40 000 XAF |

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

| Classe de véhicule | Tarif par péage |
|----------------------------|-----------------|
| Classe 1 VL | 500 XAF |
| Classe 2 4x4 | 1 000 XAF |
| Classe 2b Minibus | 1 500 XAF |
| Classe 3 Autocar | 6 500 XAF |
| Classe 3b Camion 2 essieux | 10 000 XAF |
| Classe 4 Camion 3 essieux | 20 000 XAF |

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.
Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir



LA NUIT DU MERITE

PRIX DE LA 1ERE ENTREPRISE
DE TELEPHONIE MOBILE
AYANT VULGARISE LE TELEPHONE
PORTABLE



Le samedi 30 Mars dernier, s'est tenu à l'hôtel OLYMPIQUE PALACE, la 3e édition de « LA NUIT DU MERITE », Récompense décernée aux acteurs ayant contribué à l'amélioration de la vie des Congolais. **Airtel**, sponsor de la nuit du mérite au **Congo 2019**, a pour sa part reçu le prix de la première entreprise de téléphonie mobile à s'installer au Congo tout en impactant positivement la vie des populations, aux côtés d'autres lauréats. Depuis son installation en **1999**, **Airtel** a amélioré la vie des populations en introduisant et en vulgarisant le téléphone portable ainsi que les services de téléphonie mobile.

Ce prix vient renforcer notre VISION : Une population connectée est une population inspirée. Nous connectons les Africains entre eux, leur donnant la latitude de créer des opportunités. Vivre bien, c'est avoir de grands rêves.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

airtelcongob

RWANDA

Commémoration du génocide de 1994

Le pays a commémoré, hier, le 25^e anniversaire du génocide de 1994 dont il a trouvé la force de se relever mais qui continue un quart de siècle après à jeter son ombre sur le pays.

Le chef de l'État rwandais, Paul Kagame, a allumé le 7 avril dans la matinée, une flamme du souvenir au mémorial de Gisozi à Kigali. Puis, dans l'après-midi, il a prononcé un discours lors d'une cérémonie au stade Amahoro. Cette journée a ouvert une semaine d'activités en liaison avec la mémoire du génocide, faite d'échanges, de réflexions et de programmes de sensibilisation dans tout le pays, ainsi qu'un deuil officiel de cent jours.

Pour les survivants et leur famille, la commémoration du génocide reste une épreuve bouleversante, qui



Séance de commémoration du génocide rwandais

PAUL KAGAME, L'OUVERTURE POLITIQUE À TOUT PETITS PAS

Leader incontournable du Rwanda depuis le génocide auquel il avait mis fin, le président Paul Kagame est respecté et craint.

Après un quart de siècle au pouvoir, Paul Kagame, 61 ans, a acquis une figure de père de la Nation autant respecté que craint au Rwanda et sur le reste du continent africain. Il n'avait que 36 ans, en 1994, quand à la tête du Front patriotique rwandais, il chassa hors du pays les extrémistes hutu responsables du génocide ayant fait au moins huit cent mille morts, selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsi. Successivement vice-président et ministre de la Défense après 1994, puis président à partir d'avril 2000, Paul Kagame a impulsé par sa forte personnalité le renouveau du Rwanda. Sous sa férule, le pays a été pacifié et a retrouvé son unité. Surtout, il a connu un développement économique spectaculaire, avec plus de 7% de croissance annuelle depuis le début du siècle.

Une image d'ouverture du président Kagame se dessine aujourd'hui en Occident qui lui reproche son autoritarisme, marqué notamment par l'élection à la tête de la Francophonie de l'ancienne ministre des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, ou encore par l'entrée de l'opposition au parlement, en septembre 2018. Autre signe, le Rwanda doit accueillir en 2020, la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tandis que le Parti démocratique vert de Frank Habineza, seul parti d'opposition toléré, a obtenu deux sièges. Il reste que le code pénal prévoit toujours de lourdes sanctions contre les prises de position trop ouvertement hostiles au gouvernement ou susceptibles d'être considérées comme de la diffamation à l'encontre du chef de l'État.

fait ressurgir les images des tueries ayant coûté la vie, entre avril et juillet 1994, à au moins huit cent mille personnes, selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsi. Les massacres, perpétrés par les Forces armées rwandaises et les miliciens hutu Interahamwe, mais aussi par des civils hutu exaltés par la propagande antitutsi, ont commencé le 7 avril 1994, au lendemain de l'assassinat du président hutu, Juvénal Habyarimana. Le carnage a pris fin le 4

juillet avec l'entrée à Kigali de la rébellion tutsi du Front patriotique rwandais, dirigée par Paul Kagame. Homme fort du Rwanda depuis lors, il a présidé au redressement de son pays. Un redressement symbolisé par le développement économique du Rwanda, dont Kigali est devenue la vitrine moderne avec l'aide de la communauté internationale. En interdisant toute référence à l'appartenance ethnique dans la vie publique et en faisant une priorité de la justice à l'égard des acteurs du génocide, à l'aide des tribunaux populaires (gacaca), les autorités ont aussi réussi à faire coexister pacifiquement bourreaux et victimes. Sept millions de Rwandais (sur douze millions) n'étaient pas nés à l'époque du génocide et toutes les plaies de la tragédie ne sont pas cicatrisées. Pour les critiques du régime, le consensus social n'est que la résultante de l'autoritarisme de Paul Kagame respecté en Afrique. Le Rwanda post-génocide, qui n'a connu d'autre leader, lui doit pour beaucoup sa cohésion.

Avec AFP

Vingt-cinq ans de chaos collatéral en RDC

En République démocratique du Congo (RDC), la mémoire collective retient que le drame de 1994 marque le basculement du pays dans la violence et l'instabilité, dont il peine toujours à sortir.

«Les effets collatéraux de ces horreurs n'ont pas épargné mon pays qui a aussi subi des millions de pertes en vies humaines», a écrit le président congolais, Félix Tshisekedi, dans le livre d'or du mémorial du génocide à Kigali. Sa visite fin mars a suscité la colère chez certains de ses compatriotes qui accusent le Rwanda et son président de déstabiliser l'est de la RDC pour faire main basse sur ses minerais rares. Autre grief : les Rwandais auraient le monopole du «business de la compassion», au détriment des «millions» (les chiffres sont controversés) de victimes congolaises passées sous silence. Allusion aux centaines de milliers de Hutu rwandais fuyant en 1994 la contre-offensive des Tutsi du Front patriotique rwandais qui ont pris le pouvoir à Kigali après le génocide de leurs frères. Parmi ces Hutu, des civils, mais aussi des génocidaires,

ex-soldats des Forces armées rwandaises ou miliciens Interahamwe. Dans les faits, certains rejoindront au fil des mois des milices hutu congolaises du Kivu contre leur ennemi commun : les Tutsi congolais, ou les Tutsi rwandais ayant fui les massacres de 1959, 1973 et la guerre civile de 1990-94. Dans un chassé-croisé migratoire, des Tutsi congolais se réfugient à leur tour au Rwanda, qui accueille encore en 2019 plus de cent mille des réfugiés congolais. Aujourd'hui, selon

«Les effets collatéraux de ces horreurs n'ont pas épargné mon pays qui a aussi subi des millions de pertes en vies humaines»

les Nations unies, la milice hutu du Front démocratique de libération du Rwanda compte encore cinq cents à six cents miliciens actifs dans l'est du Congo.

Première guerre du Congo

Fin 1996, le pouvoir tutsi rwandais soutient la rébellion AFDL du chef de guerre congolais, Laurent-Désiré Kabila, avec chacun son but de guerre : éliminer la menace hutu à ses frontières pour le Rwanda, renverser Mobutu Sese Seko pour Kabila, qui prend le pouvoir à Kinshasa en mai 1997. Dans l'est congolais, les forces rwandaises règlent leur compte avec les Hutu, civils compris. Combien de victimes? On parlera de deux cent quatre-vingt mille personnes.

Deuxième guerre du Congo

En 1998, c'est le divorce entre le

Rwanda et Laurent-Désiré Kabila. Ce dernier déçoit les Tutsi congolais qui l'accusent de ne jamais avoir évoqué la question des réfugiés congolais au Rwanda. Joseph Kabila non plus. Cette frustration va nourrir la création de milices tutsi, soutenues par Kigali, qui ont agité l'est de la RDC jusqu'à 2013. En réponse, des groupes d'autodéfense «maï maï» se créent, parfois avec le soutien des autorités congolaises. En 2019, le groupe des experts du Congo recense toujours plus de cent groupes armés actifs dans l'est du pays.

Le Rwanda abrite cent dix-sept mille réfugiés congolais, qui se sont soulevés contre leurs conditions de vie à Kibiza début 2018 (onze morts). Et il y a encore 216 857 réfugiés rwandais en RDC, dont une majorité d'enfants nés au Congo, selon le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

D'après AFP

DETTE INTÉRIEURE

Les opérateurs économiques réclament près de trois mille milliards F CFA

L'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc) a rencontré, le 4 avril, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, pour lui solliciter un appui dans le règlement de leur dette. Le bureau de l'organisation patronale a été conduit par son président, El-Hadj Aboulaye Djbril Bopaka.

« Nous sommes venus échanger avec le président de l'Assemblée nationale pour lui soumettre les doléances des opérateurs économiques du Congo. Il s'agit des questions de la dette intérieure liée aux sinistres subis par les opérateurs économiques lors des différentes guerres que le Congo a connues », a souligné le président de l'Unoc, précisant que cette dette est classée en deux catégories. « Nous avons deux types de dette que nous réclamons auprès de l'Etat. Il y a d'abord la dette sur le sinistre, que nous avons évaluée à plus de huit cents milliards F CFA. Il y a aussi la dette intérieure commerciale estimée à plus de deux mille milliards FCFA », a-t-il laissé entendre. Consciente que le pays traverse une période d'austérité, l'Unoc sollicite un dialogue avec le ministre des Finances afin de trouver ensemble un compromis sur les modalités de paiement de cette dette intérieure.

Notons que lors de leurs échanges, les deux parties ont aussi débattu du phénomène d'impunité et d'antivaleurs qui gangrène la société congolaise.

Firmin Oyé

ÉCONOMIE NATIONALE

Le secteur informel reste un véritable amortisseur de pauvreté au Congo

Le secteur embauche plus que la Fonction publique, avec environ soixante-treize mille individus actifs qui exercent dans quarante mille deux cents unités économiques.

Une étude sur la cartographie du secteur informel de la République du Congo, publiée le 5 avril à Brazzaville, a pu fournir assez d'éléments sur ces activités productrices qui échappent à la régulation de l'État.

L'enquête a été menée par le ministère de tutelle et l'Institut national de la statistique. Elle a porté essentiellement sur les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Cuvette et Sangha.

En effet, l'objectif de la cartographie, à en croire la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, est d'élaborer un fichier des statistiques du secteur, selon le genre, le niveau d'instruction des promoteurs, la répartition géographique et par métiers. Le document sert d'outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics et les partenaires au développement.

D'après cette étude, en 2017, l'économie informelle a généré plus de trois mille milliards francs CFA. Il a été enregistré une augmentation de création d'unités économiques avec une moyenne de 2,29% depuis 2010, contre une baisse de création d'entreprises formelles de deux mille sept cent soixante-dix sociétés en 2015 à mille sept cent soixante-treize en 2018.



Les membres du gouvernement en avant plan d'autres localités du pays non prises en compte.

Pourtant, les revenus générés sont soumis à aucun contrôle fiscal et les emplois créés ne sont souvent pas déclarés à la Caisse nationale de la sécurité sociale. « Ce programme n'a pas pour vocation à faire disparaître le secteur informel qui fera toujours partie du paysage entrepreneurial national. Notre ambition est d'en fortifier et modéliser les performances afin de définir son poids et son importance dans le produit intérieur brut du pays », a assuré Yvonne Adélaïde Mougany. L'enquête a permis de lever certaines idées reçues comme sur

la forte domination des promoteurs congolais (68,3%), majoritairement masculins (72,4%) avec des acteurs plus ou moins instruits.

Les villes de Brazzaville et Pointe-Noire concentrent à elles seules plus de la moitié des activités recensées.

Le directeur des études et de la planification, Paul Koubondikila, a conduit de bout en bout les opérations dans les zones ciblées.

Pour ce cadre de l'État, la première version de la cartographie de l'économie informelle mérite d'être enrichie, voire étendue à

Tout comme les nombreux intervenants, lors de la présentation du rapport, Paul Koubondikila a exhorté le gouvernement à faciliter l'accès à l'électricité et à l'eau, au foncier, aux moyens de transport y compris au financement pour les acteurs du secteur informel. Notons que plusieurs membres du gouvernement ont participé à l'échange, notamment les ministres de la Justice, du Plan, de l'Économie forestière et des Affaires sociales.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Le jour où nous sommes passés chez Simaro

Jean-Claude Gakosso venait de prendre la tête de la diplomatie congolaise cinq mois en arrière, le 10 août 2015. Le 18 janvier de la nouvelle année, une mission de travail le conduit à Kinshasa, tout en face de Brazzaville, où il est reçu d'abord par son homologue, Raymond Tshibanda, ensuite avec lui par le chef de l'Etat, Joseph Kabila, pour un huis clos d'une bonne quarantaine de minutes en sa résidence privée des hauteurs du quartier de la Gombé.

La presse n'ayant pas été invitée à couvrir l'audience, se contentait de relayer, au bénéfice de celle-ci, les propos des deux ministres des Affaires étrangères livrés lors d'un déjeuner de travail le lendemain. Tous répétaient ce qui l'a toujours été quand on aborde la coopération entre les deux Congo, à savoir contre vents

et marées, promouvoir le bon voisinage et préserver les relations anciennes, multiformes, qui unissent les deux peuples.

Mais laissons le côté officiel, beaucoup trop protocolaire de ce voyage pour en évoquer le bilan fraternel à travers la rencontre de la délégation de Jean-Claude Gakosso avec le poète Lutumba Simaro*, chez lui, à Lingwala. Elle a lieu après un long détour par le sanctuaire des bonobos. Situé dans la commune de Mont-Ngafula, au sud de Kinshasa, il recueille et protège les espèces de cette famille de primates menacés d'extinction par les braconniers et autres délinquants fauniques.

Il se pourrait que Simaro ait été alerté de l'arrivée de la délégation de Brazzaville. Le chef de celle-ci tenait à lui rendre visite sans doute parce qu'il avait appris que

l'inusable chansonnier de la rumba congolaise ne se portait pas bien. Etait-ce donc moins un geste diplomatique qu'une démarche amicale et « familiale », pour l'ancien ministre de la Culture et des arts qui ne cache pas, on le sait, son attachement aux œuvres de l'esprit et tout naturellement à leurs créateurs ? Ce jour-là, Simaro qui, bien entendu, aimait manier le dicton confiait à son interlocuteur, parlant des relations entre Brazzaville et Kinshasa, que la corde de la famille peut se tendre même fortement, mais ne doit pas rompre.

Voici ce que nous écrivions en essayant de commenter la photo prise dans le salon de Lutumba Simaro, lors de cette rencontre : « Kinshasa, 19 janvier. Commune de Lingwala. Lutumba Simaro Masiya, fondateur des Bana Ok et longtemps sociétaire de Me

Franco Luambo Makiadi dans l'Ok Jazz, reçoit chez lui la visite de Jean-Claude Gakosso. Le ministre congolais des Affaires étrangères qui séjournait à Kin, en mission de travail, en a profité pour rendre visite au « poète » de la rumba congolaise, un peu mal en point pour des raisons de santé.

Autour de l'artiste et du ministre qui le connaît bien, Verckys Kiamwangana Mateta, Christophe Muzungu, Mfumu. Difficile de fixer tout le monde sur une photo alors que se trouvaient aussi pour la même occasion trois autres grands noms de la musique congolaise : Jeannot Bombenga, Guvanno et Nyoka Longo, puis l'ambassadeur du Congo Brazzaville à Kinshasa, Clément Yandoma. Des retrouvailles plutôt gaies ! »

Gankama N'Siah

*Simaro est décédé à Paris, le 30 mars dernier.

INCIVISME

Des toilettes publiques vandalisées à Brazzaville

Quelques cabines abritant les lieux d'aisance dans la ville capitale sont saccagées par des bandits, alors qu'elles ne sont pas encore opérationnelles. De quoi redoubler de vigilance pour éviter que ces actes se généralisent sur d'autres sites.

L'installation des toilettes publiques est une initiative née de la volonté de la mairie de Brazzaville de répondre aux exigences de l'hygiène. Le président du Conseil municipal, maire de la ville, Christian Roger Okemba, avait lancé le processus à son arrivée à la tête de la structure, en 2017. Une mesure salvatrice pour les citoyens.

Il y a pourtant des inciviques qui ne mesurent pas l'importance de cette initiative au regard des dégâts observés sur le terrain. Au niveau des toilettes publiques installées près du stade Marchand, à Bacongo, deuxième arrondissement de la capitale, deux sur trois portes ont été emportées. Lavabos, cuvettes, robinets et autres équipements intérieurs sont volés depuis quelques mois déjà. « Lorsque ces toilettes ont été vandalisées pour la première fois, la mairie avait réparé les dégâts causés par des citoyens inciviques. Malheureusement, ces derniers sont revenus à la charge pour la deuxième fois », selon les fleuristes qui commercent sur place. La réalité est la même pour les toilettes publiques installées sur le boulevard



Les toilettes publiques vandalisées vers le stade Marchand

levard Alfred-Raoul.

Dans d'autres quartiers de la capitale, les toilettes publiques sont en bon état même si elles ne sont pas encore opérationnelles. A la mairie, les sources concordantes indiquent que le chantier, dans son ensemble, est encore en cours. C'est ce qui explique le fait que jusque-là, ces toilettes ne sont pas encore ouvertes au public. Il faudrait

assurément attendre la fin des travaux du chantier dans différents quartiers de Brazzaville pour inaugurer, une fois pour

toutes, ces toilettes publiques. En attendant, la mairie devrait redoubler de vigilance pour éviter que les actes de vandalisme constatés sur le site du stade Marchand ne se propagent sur d'autres. Pour l'heure, au niveau des toilettes vandalisées, les inciviques y font ce qu'ils veulent, des sales besognes notamment.

Rominique Makaya

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

L'affaire contre Seif-al Islam Kadhafi jugée recevable

La Chambre préliminaire de la juridiction internationale a annoncé, dans un communiqué, avoir décidé à la majorité que l'affaire à l'encontre du fils du dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, était « recevable devant la Cour », a-t-on appris.

Seif al-Islam, 46 ans, est poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) qui a lancé contre lui un mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité commis à partir du 15 février 2011, notamment pendant la répression de la révolte populaire en Libye, qui avait débouché sur la mort de son père.

Arrêté en novembre de la même année dans le sud libyen, le fils de Mouammar Kadhafi avait été libéré en juin 2017, selon le groupe armé qui le détenait, mais cette libération n'a jamais été confirmée et son sort demeure inconnu. Et sans tarder, la procureure de la CPI a demandé, en juin 2017, son arrestation immédiate après que le groupe armé avait affirmé l'avoir relâché.

Le parquet libyen soutient, de son côté, que Seif al-Islam est toujours recherché par les autorités judiciaires de Tripoli où il a été condamné à mort en 2015 pour son rôle dans la répression du soulèvement contre son père.

En juin dernier, sa défense avait présenté une demande faisant l'objet d'une exception d'irrecevabilité, puisqu'il avait déjà été condamné par le tribunal de Tripoli pour les mêmes chefs d'accusation, mais celle-ci avait été rejetée par les juges de la CPI.

Le tribunal qui siège à La Haye a conclu que, pour qu'un second procès pour le même comportement ne soit pas autorisé, la décision du tribunal pénal de Tripoli aurait dû être définitive.

« La CPI n'est pas convaincue que cette condition soit remplie en l'espèce, le jugement du tribunal pénal de Tripoli pouvant encore faire l'objet d'un appel et ayant été rendu en l'absence de Kadhafi, laissant ainsi ouverte la possibilité de rétablir une procédure judiciaire », a-t-on argumenté.

Seif al-Islam est accusé par la CPI d'avoir joué un « rôle-clé dans la mise en oeuvre d'un plan » conçu par son père visant à « réprimer par tous les moyens » le soulèvement populaire en 2011, dans le sillage du « Printemps arabe ». Cette contestation violemment réprimée a secoué la Libye qui, depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, tué après huit mois de révolte, est toujours plongée dans l'insécurité.

Nestor N'Gampoula

ASSEMBLÉE NATIONALE

Adoption d'une loi portant création du fonds d'impulsion et d'accompagnement des PME

La chambre basse du parlement a approuvé, le 5 avril, au cours d'une plénière dirigée par Isidore Mvouba, le texte ayant pour mission première de créer les conditions de développement des Petites et moyennes entreprises (PME).

Placé sous la tutelle du ministre des PME, le fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat vise à améliorer l'environnement des affaires au Congo, en mettant en place des crédits et des structures spécialisées en vue de favoriser l'éclosion effective des TPE et PME.

L'objectif principal est de faire des PME un secteur porteur de richesse et créateur d'emplois, capable d'apporter de la valeur ajoutée au sein de l'économie nationale.

L'objectif principal est de faire des PME un secteur porteur de richesse



Le bureau de l'Assemblée nationale dirigeant les travaux, le 5 avril/Adiarc

et créateur d'emplois, capable d'apporter de la valeur ajoutée au sein de l'économie nationale.

Par la même occasion, les députés ont examiné et adopté le projet de loi portant approbation de l'avenant n°2 à la convention

de financement du projet de construction du réseau de transport d'énergie associé à la centrale d'Imboulou. Il s'agit d'un accord de prêt signé, le 19 décembre 2005, entre le Congo et la société chinoise, China national

machinery et équipement import et export corporation, pour financer les travaux de construction du réseau de transport partant de la centrale hydroélectrique d'Imboulou. Ce prêt estimé à 551,5 millions de dollars améri-

cains, soit environ 321,7 milliards francs CFA, est remboursable sur une durée de dix-sept ans. La dette ayant été traitée, le projet va être relancé dans les tout prochains mois, afin de poursuivre l'installation du réseau dans les zones déjà identifiées, notamment la connexion d'Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette ouest, au réseau d'Imboulou, tel qu'il avait été inscrit dans le projet. De même, la chambre basse du parlement a entériné le projet de loi autorisant l'adhésion à l'accord-cadre portant création de l'alliance solaire internationale ainsi que celui autorisant la ratification de la convention de Minima sur le mercure.

Firmin Oyé

AGRICULTURE COMMERCIALE

Cent onze plans d'affaires sélectionnés

Sur deux cents dossiers soumis à l'appréciation de l'organisme indépendant par les postulants au financement du Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac), cent onze ont été approuvés.

La commission de validation des plans d'affaires a tenu sa première session, le 5 avril à Brazzaville, sous la présidence du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo. Parmi les plans des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises choisis, trente-six portent sur le manioc, vingt-sept sur le maraîchage, neuf dans la production d'œufs de table, huit dans la pisciculture, etc.

« Les acteurs ruraux attendent les résultats de cette première expérience. Il n'est donc pas question de bénéficier des fonds pour changer d'objectifs comme c'était le cas avec le Fonds de soutien à l'agriculture »



Une vue de la salle lors de la commission de validation

Le coût nécessaire pour financer ces activités est évalué à 2 160 389 245 FCFA dont 1 889 078 162 sera apporté par le projet et 271 311 083 par les bénéficiaires. Par contre, aucune contrepartie ne

sera exigée aux entreprises ou groupes de producteurs autochtones, conformément à l'accord de financement signé entre le Congo et la Banque mondiale (BM). Le ministre de l'Agriculture et de

l'élevage a, par ailleurs, invité les bénéficiaires à accélérer le processus de signature des accords avec le Pdac pour rendre effectif le projet « *Les acteurs ruraux attendent les résultats de cette*

première expérience. Il n'est donc pas question de bénéficier des fonds pour changer d'objectifs comme c'était le cas avec le Fonds de soutien à l'agriculture », a-t-il interpellé.

D'une durée de cinq ans (2017-2022), cofinancé par le Congo et la BM à hauteur d'environ cinquante-cinq milliards francs CFA, le Pdac a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles.

Signalons que cinq cent mille individus tireront directement profit de ce projet qui adhère notamment à la stratégie agricole nationale et au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine décliné dans le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle adopté en 2015.

Lopelle Mboussa Gassia

CONSERVATION DE LA FAUNE

Le WWF établit une stratégie de gestion transparente avec les communautés

L'organisation non gouvernementale (ONG) internationale de protection de l'environnement s'est engagée, le 5 avril à Brazzaville, à respecter les règles de conduite rigoureuses des projets qu'elle appuie.

La stratégie du Fonds mondial pour la nature (WWF) a pour objectif d'établir une méthode juste et transparente de réception et de traitement des plaintes venant de l'extérieur ou des communautés environnantes qui pourraient subir des préjudices suite à ses activités.

« Conscients qu'il peut y avoir à l'occasion matière à préoccupation, plaintes ou réclamations, l'organisme a élaboré et mis en place des politiques et des garanties sociales pour recueillir et répondre aux problèmes soulevés par les parties prenantes qui pourraient être affectées par les activités de conservation appuyées par le Fonds mondial pour la nature (WWF). Car toute personne affectée de manière négative par un manquement d'une activité du projet peut déposer une plainte. Hormis les langues officielles en vigueur en République du Congo, les plaintes peuvent être adressées dans la langue maternelle de la partie affectée éventuellement », a indiqué

une source projet de l'ONG. Le processus de résolution des plaintes est supervisé par la cellule communautaire du projet. Les plaintes doivent être adressées à la chargée de liaison communautaire par courrier au bureau du projet ETIC. Au niveau de l'organisme de conservation, la procédure est gérée par la chargée de liaison communautaire. Dans le cadre de la gestion transparente de ses relations avec les communautés, la cellule communautaire du projet ETIC est chargée d'accuser réception de la plainte puis, dans un délai raisonnable, évalue celle-ci et fournit une réponse quant à l'éligibilité ou non du cas.

« Si la plainte est éligible, elle est enregistrée et une date est convenue avec le plaignant pour examen en profondeur de la plainte aux fins d'enquêter sur les questions soulevées et d'établir un dialogue avec la partie affectée et autres parties concernées. Se fondant sur le résultat des investigations, l'équipe responsable

des plaintes ou affiliée du projet travaillera avec les parties concernées pour élaborer un plan d'action et un calendrier des étapes nécessaires à la résolution des problèmes identifiés. Un résumé des problèmes soulevés, des mesures prises, des conclusions, un plan de suivi et un calendrier de réalisation seront documentés et communiqués comme convenu entre les parties et transmis aux autorités locales dont dépend le village d'origine du plaignant », a ajouté la même source.

Dans la poursuite de cet objectif, la cellule communautaire en charge du processus de résolution des plaintes organise, depuis 2018, des réunions de vulgarisation de la procédure de gestion de plaintes et de résolution des conflits dans les districts de Sembé et de Souanké, dans le département de la Sangha, auprès des communautés autochtones et bantoues. Toutefois, cette procédure n'exclut pas la possibilité aux communautés de saisir directement les instances judiciaires du pays.

Fortuné Ibara

ALIMENTATION

Les œufs de table importés bientôt prohibés sur le marché national

Avant de refuser l'autorisation aux importateurs de ramener en République du Congo les produits qui ne respectent pas les normes sanitaires, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, a promis de se concerter davantage avec son homologue du Commerce.

La mesure a été annoncée à l'issue d'une réunion de concertation avec les grands producteurs d'œufs des villes de Brazzaville et Pointe-Noire, qui dénoncent la concurrence déloyale.

Ces avicoles déplorent également la mauvaise qualité des œufs importés, source de beaucoup de maladies qui mettent en péril la santé de la population. Selon ces derniers, ces œufs viennent avec des dates de péremption de six mois, alors que la durée de vie d'un œuf « classe A », donc destiné à la consommation humaine, est de vingt-huit jours.

Conscient des conséquences des produits de mauvaise qualité sur la santé de la population, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage a, par ailleurs, appelé à leur responsabilité.

« Cette mesure ne pourra être prise sans votre participation et détermination à alimenter le marché local. Selon nos informations, la production actuelle des deux principales villes permet déjà de satisfaire la quasi-totalité de la demande intérieure. Si cette information est avérée, la seule décision à prendre sera d'arrêter les importations », a-t-il indiqué.

Craignant qu'il y ait pénurie d'œufs après cette décision, Henri Djombo a souligné : « Si la filière n'est pas encore capable, nous pourrions peut-être réduire de 30% ou même 99% les importations. Seulement, nous avons besoin de prendre des mesures d'autant plus

que les produits importés ne sont pas toujours de bonne qualité ».

Rassurant le ministre de leur aptitude à alimenter le marché local de façon permanente en œuf frais, le compte du Cluster avicole, association des producteurs d'œufs, Rusty Guémbo, a soutenu qu'ils étaient confiants, grâce à leur production qui se chiffre à cent dix-huit millions contre la demande nationale annuelle qui s'élève seulement à quatre-vingt-quatorze millions d'œufs. L'Etat devra aussi les accompagner à se procurer du matériel nécessaire pour cette filière, notamment la chaîne de froid pour conserver leurs œufs dans des meilleures conditions.

L.Mb.G.

« Cette mesure ne pourra être prise sans votre participation et détermination à alimenter le marché local. Selon nos informations, la production actuelle des deux principales villes permet déjà de satisfaire la quasi-totalité de la demande intérieure. Si cette information est avérée, la seule décision à prendre sera d'arrêter les importations »

COLLECTIVITÉS LOCALES

L'UE déterminée à faire d'Owando et Nkayi des villes résilientes

Le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, a échangé sur la question, le 5 avril à Brazzaville, avec le ministre délégué à la Décentralisation, Charles Nganfouomo, pour étudier les modalités de mise en œuvre du projet visant l'assainissement des deux cités.

Dans leurs échanges, le membre du gouvernement et son interlocuteur ont abordé plusieurs sujets structurants d'intérêt national, dans le cadre d'une coopération bilatérale plus vivante et plus renforcée avec l'UE.

Au nombre des sujets évoqués, a figuré en bonne place le projet visant à faire d'Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, et Nkayi, une localité du département de la Bouenza, des villes résilientes. Ce nouveau concept sous-entend une ville à la fois souple et résistante, ouverte aux changements et aux influences positives, portant essentiellement sur l'assainissement, la construction des infrastructures et la protection de l'environnement.



Le ministre Charles Nganfouomo (à droite), s'entretenant avec la délégation de l'UE, le 5 avril/Adiac

L'objectif du projet est de consolider davantage les efforts déjà consentis par le gouvernement dans le développement de ces localités, à travers la municipalisation accélérée, en vue d'en faire des villes où il fait bon vivre.

Le projet, bien qu'encore pilote, a été bien salué par le ministre. En effet, il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans le développement des collectivités territoriales pour lesquelles

Charles Nganfouomo se bat. Le projet des villes résilientes, a précisé Raul Mateus Paula, sera financé par l'UE, dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement. Profitant de l'occasion, le

ministre délégué à la Décentralisation a présenté au chef de la délégation de l'UE les attributions du département dont il a la charge. Il lui a exprimé le besoin d'une franche collaboration avec l'institution européenne. La demande de collaboration a été bien accueillie par son interlocuteur, avec qui ils ont convenu de se retrouver dans un futur proche, afin de définir les axes de collaboration.

Rappelons que l'ambassadeur de l'UE au Congo avait déjà débattu de ce projet, le 16 janvier dernier, avec le ministre en charge de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba.

Firmin Oyé

SALUBRITÉ

L'ONG Healthy environment assainit le CEG de l'Amitié

Dans le cadre de l'application de la circulaire du 3 novembre 2018 du Premier ministre, Clément Mouamba, l'association a choisi de nettoyer, le 6 novembre, le collège d'enseignement général (CEG) situé à Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville.



Les membres de l'association pendant l'opération d'assainissement/Adiac

La circulaire du chef du gouvernement demande à tous les citoyens d'effectuer les opérations de salubrité tous les premiers samedis du mois, dans les administrations et les milieux publics.

L'opération menée par Healthy environment au CEG de l'Amitié a porté sur le balayage de la cour, le désherbage et le ramassage des ordures.

Cette organisation non gouvernementale (ONG) a voulu, par cette action, faire la sensibilisation à l'hygiène publique et réveiller la conscience des citoyens sur les questions de l'environnement. « Le problème d'assainissement manque dans la culture de nos quartiers. L'ONG est en train de mettre des stratégies avec la création des clubs d'environnement qui, à leur tour, prendront le relais pour être en contact avec la population », a expliqué le coordonnateur du projet, Olivier William Garou.

Il a, par ailleurs, ajouté que ces clubs détiennent les stratégies afin de valoriser des journées citoyennes qui sont un moment de réflexion sur les actions à entreprendre.

Notons que l'opération a été menée en collaboration avec la mairie de Bacongo avant d'être visitée par le Premier ministre et le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko Onangha. A cet effet, le maire de cet arrondissement, Simone Loubienga, a demandé à tous ses habitants de mettre en application la circulaire du gouvernement.

Selon elle, les stratégies de sensibilisation ont été mises en place dans les quartiers par le biais des clubs citoyens qui ont la mission de relayer l'information. « Les citoyens ont commencé à adhérer aux habitudes d'assainissement, malgré les difficultés des moyens logistiques au niveau de Bacongo », a déclaré Simone Loubienga.

L'ONG Healthy environment a été créée en 2012. Dirigée par Yvon Kaba, elle est représentée à Pointe-Noire, Brazzaville et Ouessou. Parmi les activités réalisées, figurent les campagnes d'assainissement en milieu scolaire ainsi que des débats avec les citoyens à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'environnement.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

L'Italie souligne la nécessité d'investir dans le capital humain au Congo

L'ambassadeur italien à Brazzaville, Stefano De Leo, a réaffirmé l'engagement de son pays d'accompagner les autorités congolaises dans le secteur éducatif lors d'un échange, le 5 avril, avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Stefano De Leo/DR

L'entretien entre les deux personnalités a, en effet, tourné autour des domaines clés de la mission du diplomate italien en République du Congo. Il s'agit notamment du renforcement des capacités avec un accent particulier sur l'éducation de base, car, a-t-il signifié, il est important d'investir dans le capital humain. « Pour l'Italie, l'éducation est un moyen très important. Nous avons partagé notre vision avec Monsieur le ministre de continuer à travailler, d'avoir la capacité d'offrir l'éducation non seulement à l'élite congolaise mais aussi à l'éducation de base avec tous les moyens que l'Italie peut mettre en place », a expliqué Stefano De Leo à sa sortie d'audience, précisant que son pays

était disposé à soutenir l'éducation à tous les niveaux.

Reconnaissant les efforts des autorités congolaises qui ont fait de la formation l'un des axes prioritaires du Plan national de développement 2018-2022, l'ambassadeur d'Italie a entrepris, depuis son arrivée, une série d'échanges avec les deux autres ministres en charge de l'éducation concernant la partie technique. Quant à l'éducation de base, il a souligné qu'il s'agit du fondement d'une croissance de la culture à transmettre aux nouvelles générations du Congo. C'est aussi, a-t-il poursuivi, la capacité d'aborder les défis du futur, précisément l'éducation professionnelle, et la capacité de connaître les langues. « Nous avons aussi

parlé de la culture de la langue italienne. Dans ce domaine, j'ai pris mon engagement de collaborer avec le ministre et son cabinet pour soutenir des initiatives prioritaires en cours, favorables aux nouvelles générations. Nous avons décidé de nous rencontrer très bientôt pour définir ces initiatives ensemble. Je suis très content parce que Monsieur le ministre m'a donné beaucoup d'idées et une particulière indication pour ma mission que nous devons utiliser pour le futur du pays et les générations qui dirigeront le pays », a conclu Stefano De Leo, rappelant que sans une éducation de qualité, il ne sera pas possible d'atteindre tous ces objectifs.

Parfait Wilfried Douniama

CLASSEMENT FIFA

Le Congo régresse de huit places

L'instance mondiale de football a publié, le 4 avril, son classement mensuel pour les nations. Le Congo se retrouve à la quatre-vingt douzième position mondiale et vingtième sur le plan continental.

Les Diables rouges qui ont cruellement manqué la qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, Egypte 2019, en concédant une défaite contre les Warriors du Zimbabwe (0-2), le 24 mars dernier à Harare, ne cessent de produire de mauvaises nouvelles au public sportif congolais. En effet, le Congo recule de huit places au classement de la Fédération internationale de football association (Fifa) du mois de mars. Ce positionnement présage la mauvaise santé du football congolais. Les autorités sportives doivent multiplier les efforts pour stopper ce qui ressemble désormais à la chute du sport roi dans le pays.

Au niveau africain, le top 5 garde presque la même configuration depuis décembre dernier. Le Sénégal confirme sa suprématie à la première place



Les Diables rouges/Adiac

(23^e sur le plan mondial). La Tunisie, deuxième au niveau continental et vingt-huitième sur le classement général, est suivie par les super Eagles du Nigeria (42^e). Le Maroc et la République démocratique du Congo sont respectivement 4^e et 5^e en Afrique tandis qu'ils occupent la 45^e et la 46^e place sur plan international.

Notons qu'aucun pays africain ne figure sur les dix premières places du classement mondial dont les trois premiers restent les mêmes. La Belgique est en tête, suivie par la championne du monde, la France, et le Brésil. L'Angleterre arrache la 4^e place à la Croatie qui se retrouve 5^e. L'Uruguay passe 6^e alors que le Portugal recule d'une place (7^e). La Suisse, l'Espagne et le Danemark restent respectivement 8^e, 9^e et 10^e.

Rude Ngoma (stagiaire)

INSTITUT FRANÇAIS

DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 8 AU 14 AVRIL 2019

Venez découvrir l'exposition « Souffle et immigration » de Willy Djaha, jusqu'à la fin du mois d'avril!

LUNDI 8 AVRIL

19h00 : Théâtre : « Ils m'ont salement tiré coût à coût » de Nicolas Bissi

MARDI 9 AVRIL

19h00 : Théâtre : Hommage à Edith Lucie Bongo Odimba

MERCREDI 10 AVRIL

15h00 : Club de lecture : Rencontre avec l'écrivain Prince Arnie Matoko

15h00 : Débat d'idées : « Le suivi et le contrôle du budget de l'Etat par les citoyens » par l'Abbé Félicien Mavoungou, Coordonnateur de la commission Justice et Paix.

19h00 : Mercredi à la Cafété' : Maître Shuga

VENDREDI 12 AVRIL

10h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » [scolaires et étudiants] par la Cie Artscénicum

19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

SAMEDI 13 AVRIL

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

19h00 : Théâtre : « La révérence, mai 68, de Gaulle et moi... » par la Cie Artscénicum

DIMANCHE 14 AVRIL

17h00 : Résidence : Les Bantous de la Capitale à la Cafété'

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

« **LE PRESSING 5 A SEC** demande à tous ses clients ayant déposé des habits mais ne les ayant pas retirés jusqu'à ce jour, de procéder au retrait desdits habits à compter du 2 jusqu'au 16 Avril 2019 inclus.

Par ailleurs, il informe son aimable clientèle de la destruction des habits qui se trouvent dans ses locaux depuis les années 2014 à 2017.

A défaut de s'exécuter dans les délais prescrits, **LE PRESSING 5 A SEC** déclinera toute sa responsabilité.»

NÉCROLOGIE

Les familles Ansi Oba, Etou, Vintsie et Mbongo (Marien, Teddy, Savernie, Lavera, Macaire, Sarel) ont le profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, du décès de leur fils, neveu et frère Fiston Mbongo-Etou (Ndôh), le 4 avril 2019 au CHU des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au 45 bis rue Bouenza à Talangai (arrêt Liberté).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



PROTECTION DES MINEURES

La police déterminée à éradiquer les réseaux de prostitution

Après plusieurs séances de sensibilisation, une équipe de la police du Kouilou et de Pointe-Noire, conduite par le colonel Serge Pépin Itoua Poto, directeur départemental de la police des deux départements, a fait des descentes surprises, le 1er avril, dans certains boxons où se développe la prostitution des mineures dans la ville océane.

Au cours de leurs descentes, les policiers ont visité le site touristique Miss Loufoulakari, situé au quartier Patra, dans le sixième arrondissement Ngoyo. Un site réputé pour la prostitution des mineures.

Le capitaine Achille Makoumbou, commissaire de police du quartier Patra, a indiqué à la presse. « Plusieurs critiques sur la prostitution des mineures ont été faites par les



Le directeur départemental de la police Kouilou/Pointe-Noire démantelant un site de mineures prostituées au quartier Patra/Adiac

internautes à travers les réseaux sociaux. Informées par la hiérarchie, les équipes de

police ont effectué des visites surprises et ont confirmé ces faits. Ainsi, conformément à

cela, les instructions ont été données afin de mettre rapidement un terme à ces pra-

tiques blâmables. Un piquet de police sera placé en ces lieux pour éviter des éventuels cas de récidive. Une sévère mise en garde de la police a été faite à l'égard de Mme Micareme Bousitou, responsable du site Miss Loufoulakari, afin de mettre définitivement un terme au développement de la prostitution des mineures dans ce site ».

En plus de ces boxons, la police a présenté à la presse quelques mineures pratiquant la prostitution. Ainsi, quelques boxons comme Venus et B 52, situés au quartier Mongo-Kamba, dans le quatrième arrondissement Loandjili, où se développe la prostitution de grande échelle, ont été détruits.

Séverin Ibara

HUMEUR

Quand les mariages religieux deviennent des imitations !

Dans des vieilles religions que nous nous réservons de citer, les mariages se passent non pas par imitation, mais plutôt par engagement divin des deux époux. Aujourd'hui c'est le contraire dans des assemblées chrétiennes. Les mariages religieux tels qu'ils se font et se défont dans nos villes actuellement sont devenus presque des imitations sans réelles convictions ni engagements.

Pour que nos constats soient clairs, expliquons en des termes simples ces trois types de mariage, notamment coutumier, civil et religieux. Le mariage coutumier ou traditionnel est fondé sur la dot que les parents de la future épouse reçoivent. Le mariage civil est caractérisé par le port des alliances aux doigts devant un officier d'état-civil en présence des couples témoins. Et le mariage religieux, quant à lui, se passe devant l'autel et rendu sacré par l'homme de Dieu en rapport avec des engagements conjoints des partenaires envers Dieu.

Alors pourquoi quand un couple croyant se marie religieusement, ses voisins ou leurs connaissances voudraient-ils faire autant, même s'ils sont athées, c'est-à-dire n'ayant aucun rapport avec la spiritualité ? C'est simplement par imitation. À l'allure où vont les choses, le mariage religieux risque de perdre sa « vraie substance spirituelle ». Car le constat est que parmi ces mariages qui se célèbrent à chaque bout des rues de nos villes, il y a certainement d'autres qui n'ont rien à voir avec la religion proprement dite. Les observateurs avertis ne nous contrediront pas sur cette question.

Et il y a même certains qui pensent que ces mariages religieux sont devenus comme la « dernière phase » du mariage avec un grand « M » qui se subdiviserait en trois phases dont la première et la deuxième seraient respectivement le mariage coutumier et le mariage civil. Donc, ne pas faire de mariage religieux, c'est s'arrêter au milieu de la route. Et même des couples qui ne prient pas voudraient à tout prix réaliser ce mariage.

Un couple, qui venait de se marier légalement un samedi, a été abordé le même jour dans la soirée par une race de jeunes gens afin que le lendemain, ce couple improvise un mariage religieux. Il faut quand même noter que ce couple ne prie dans aucune assemblée religieuse. En voulant imiter les autres, il va accepter de faire ce mariage dans une assemblée chrétienne. Alors arrive le dimanche, le jour J. Trop de ratés traduisant l'impréparation et le non-engagement divin. Ce jour-là, nombreux sont des fidèles qui se sont éclatés de rire. Quelle honte pour le couple!

Attention, ces démarcheurs de mariages religieux sont partout à la recherche des mariages coutumiers ou civils pour pousser les mariés vers les mariages religieux. Quel commerce ! Ces jeunes travaillent avec certaines pseudo paroisses. Et beaucoup de nouveaux mariés acceptent cette proposition. D'où la ruée effrénée vers les mariages religieux. Car si le couple refuse de le faire, il manque ainsi la dernière phase du mariage avec un grand M.

Enfin, il y a un nouveau concept qui vient de voir le jour relatif à la célébration successive de ces trois phases de mariage. Ce sont « Les trois J », c'est-à-dire les trois jours qui se suivent pour célébrer le mariage avec un grand M, à savoir vendredi coutumier, samedi pour le civil et dimanche pour le religieux. Allez-y comprendre !

Faustin Akono

THÉÂTRE

« Antigone » sur les planches à Pointe-Noire

Dans une mise en scène de Selma Mayala, la pièce de Jean Anouilh sera jouée, les 9, 10, 12 et 13 avril au quartier Tchimbamba, par les comédiens de l'Association Mwezi, après une intense période de formation, pour les uns, et d'apprentissage du jeu d'acteur, pour les autres.



L'affiche du spectacle «Antigone»/DR

«Antigone» est une pièce en un acte de Jean Anouilh, représentée pour la première fois au théâtre de l'atelier à Paris, le 4 février 1944, durant l'occupation allemande, dans une mise en scène, des décors et des costumes d'André Barsacq. Réécriture de la pièce éponyme de Sophocle, elle fait partie de la série des « Nouvelles pièces noires », avec «Jézabel» (1932), «Roméo et Jeanette» (1946) et «Médée» (1953). La pièce est inspirée du mythe antique d'Antigone, la fille d'Oedipe, mais est écrite en rupture avec les codes de la

tragédie grecque. C'est une pièce à la fois historique, pathétique et émouvante retraçant les années noires de la France avec l'occupation nazie pendant la Seconde Guerre mondiale. Selma Mayala, le metteur en scène, et les comédiens de l'Association Mwezi essaient de faire revivre ces tristes moments qui rappellent, pour certains, des douleurs indicibles, et pour d'autres, un devoir de mémoire utile pour ne plus revivre la monstruosité des atrocités commises.

Hervé Brice Mampouya

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

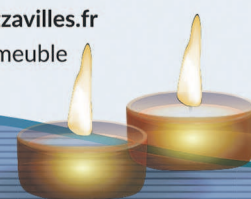


Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF 2019-2020

La Fécofoot prend un raccourci pour désigner un des représentants congolais

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a décidé, le 4 avril après l'entretien avec les équipes de la ligue 1, d'engager les deux premières issues du championnat, respectivement à la Ligue des champions et à la coupe de la Confédération.



Les membres de la Fécofoot/Adiac

C'est Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot, qui a fait l'annonce aux clubs, précisant que la Confédération africaine de football (CAF) a, en effet, fait obligation à toutes les associations affiliées d'engager leurs représentants au mois de juin, d'autant plus que les compétitions débiteront en août.

« En référence à la décision du comité exécutif de la CAF du 10 janvier 2018, la saison transitionnelle actuelle des compétitions intrclubs a été programmée de novembre 2018 à juin 2019, afin de permettre de changer la périodicité à partir de la saison prochaine. Nous vous rappelons donc qu'à partir de la saison prochaine 2019-2020, les compétitions interclubs de la CAF commenceront au mois d'août pour se terminer au mois de mai », indique la

correspondance de la CAF aux associations affiliées. La même correspondance ajoute que la période d'engagement de la saison prochaine sera ouverte durant le mois de mai 2019 et fermée en juin.

La Fécofoot étant dans l'incapacité de respecter calendrier a voulu anticiper les choses parce que mathématiquement, elle ne pourra pas finir sa saison (championnat+ coupe du Congo) avant la date butoir.

Si le championnat congolais s'achèvera le 27 mai après un sprint final impressionnant, la Fécofoot aura alors des difficultés d'engager à la prochaine saison le vainqueur de la coupe du Congo, qui ne sera connu qu'au mois d'août dans le cadre des festivités marquant la célébration de l'indépendance du pays.

Ce qui est certain, le champion

jouera la Ligue des champions et son dauphin disputera la coupe de la Confédération. Le vainqueur de la coupe du Congo 2019 jouera, quant à lui, la coupe de la Confédération pour le compte de la saison 2020-2021.

Cette réalité doit par contre interpellier la Fécofoot. Elle doit désormais s'entendre avec le gouvernement pour voir dans quelle mesure faire jouer la coupe du Congo, qui est instituée par décret présidentiel, selon le calendrier de la CAF. Pour éviter de trop fatiguer les équipes, en leur contraignant à jouer tous les trois jours, le championnat national doit, par exemple, démarrer en août pour finir entre avril et mai. Sinon les mêmes causes produiront les mêmes effets.

James Golden Eloué

KICK BOXING

Pointe-Noire sélectionne ses champions

L'Association congolaise de boxe pieds poings a organisé, dans la ville océane, le championnat départemental pour choisir les athlètes devant composer l'équipe nationale engagée dans les compétitions à venir.



Un combat de kick boxing

La compétition s'est déroulée au CEG Trois glorieuses en versions masculine et féminine. Elle a réuni cinquante-cinq athlètes dans les dix catégories retenues dont huit en low kick et deux au full contact.

Au terme des combats de haute facture, les meilleurs compétiteurs ont été respectivement récompensés par le directeur départemental des Sports de Pointe-Noire, le président de l'association, Gerry Blaise Bollé, et le président du comité de Pointe-Noire.

Rouchina Mouandza a été la seule médaillée dame. Elle s'est imposée face à Claude Mpika dans les moins de 60 kg en low kick. Chez les messieurs, Junior Kbaoui a été désigné vainqueur dans la catégorie des moins de 57 kg, en dominant Paolin Mavoungou. Jura Kimpalou l'a emporté chez les moins de 60kg en s'imposant devant Bruno Nylengué. Prefera Pambou l'a imité dans les moins de 63kg en battant Grâce Mampouya. Darcy Koubemba a pris le meilleur sur Roll Mamvouka avant de gagner la médaille dans les moins de 67 kg. Check Koulibali a imposé sa domination dans les moins de 70 kg. Nephtally Ngoma dans la catégorie des moins de 74kg puis Yann Mavounga a été déclaré vainqueur dans les moins de 79 kg. Au full contact, Gess Mavoungou et Loïc Botela se sont respectivement imposés dans les moins de 60 et moins de 67 kg.

A l'issue de la compétition, le directeur départemental des Sports de Pointe-Noire a encouragé et salué cette discipline, que dirige Gerry Blaise Bollé, dans son organisation.

J.G.E.

RÉFLEXION

Comment sauver la Libye du chaos ?

Que les choses soient dites ici de façon claire au risque de provoquer l'ire des bonnes âmes aussi inconscientes qu'hypocrites qui se trouvent à l'origine directe des drames que vit la Libye depuis des années : si ce grand pays ne se dote pas à nouveau très vite d'un pouvoir fort, capable d'abord de restaurer l'unité du pays détruite par l'assassinat de Mouammar Kadhafi, le 20 octobre 2011, capable ensuite de lutter efficacement contre les organisations criminelles qui surfent sur sa désunion présente, capable enfin de rendre à la nation libyenne sa puissance passée, il sombrera dans un nouveau chaos dont le pire sortira non seulement pour les Libyens, mais aussi pour tous les peuples de l'immense zone sahélo-saharienne au sein de laquelle il occupe une place stratégique.

Croire qu'un système politique

copié sur celui des démocraties occidentales et fondé sur un équilibre des pouvoirs entre les institutions d'une République qui tient plus du mythe que de la réalité, croire donc qu'un tel système parviendra à refermer les blessures ouvertes par la cassure programmée du régime autoritaire précédent, n'est pas autre chose que rééditer l'erreur historique commise par la France, l'Angleterre et les autres puissances occidentales, il y a huit ans. Avec toutes les conséquences dramatiques qui en ont résulté pour le peuple libyen et que paie aujourd'hui au prix fort la nation libyenne tout entière.

Si les pays riches qui sont à l'origine très directe du drame que vit le peuple libyen avaient pour deux sous de bon sens, ils s'abstiendraient de toute nouvelle ingérence dans les affaires intérieures de la Libye. Au lieu de chercher à agir pour mettre fin

à la crise que vit le pays comme ils l'ont fait dans le passé récent sous le prétexte fallacieux – fallacieux parce que le but poursuivi était en réalité la confiscation des immenses ressources énergétiques que détient le pays –, leurs dirigeants feraient bien de laisser les protagonistes actuels décider qui, demain, gouvernera le peuple libyen.

Que les choses soient claires, en effet : seule une personnalité libyenne, mue par la volonté de rassembler le pays et disposant des moyens nécessaires pour y parvenir à bref délai, est aujourd'hui en mesure de ramener la paix durablement sur cet immense territoire. Et si, comme cela avait été affirmé avec force à Brazzaville il y a un an, lors de la conférence qui réunissait les représentants des tribus et des cités libyennes, cette même personnalité s'appuie sur ces forces traditionnelles, elle aura la capa-

cité de relever le défi apparemment insurmontable que constitue la restauration de la paix. Une réalité très concrète que les puissances extérieures feraient bien de prendre en compte si elles veulent éviter le renouvellement des effets à tous égards désastreux qu'a eu l'assassinat du « Guide » libyen.

Ajoutons pour conclure provisoirement sur le sujet que si la Libye ne parvient pas à se doter dans le proche, très proche avenir, d'un pouvoir fort, la vague migratoire qui submerge l'Europe et qui pourrait bien permettre aux tenants de la droite dure d'imposer leur loi à bref délai dans les grandes capitales de l'Union s'intensifiera avec tous les effets négatifs que cela aura. A commencer par la désunion qui a fait tant de mal au Vieux continent dans les siècles antérieurs.

Jean-Paul Pigasse